

# COMMUNIQUÉ

## DE PRESSE



Orléans, le 1<sup>er</sup> février 2021

### **Le Département plante de nouveau 16 hectares de forêt durable et adaptés au changement climatique**

**Dans le cadre de la déviation de Jargeau, le Département du Loiret poursuit dès aujourd'hui le développement de forêt durable et adaptée au changement climatique, en plantant près de 16 hectares de boisements forestiers. Pour rappel, fin 2019, la collectivité avait déjà planté plus de 3 hectares dans le secteur de l'aéroport du Loiret.**

À partir d'aujourd'hui, le Département procède au boisement de près de 16 ha sur les communes de Mardié et d'Ormes, avec la plantation d'environ 22 000 plants de pins maritimes et de chênes, qui sont des essences durables.

Ces zones de replantations ont été choisies afin que les arbres plantés jeunes puissent croître dans les meilleures conditions (nature du sol, environnement et exposition du site) et de manière à garantir la pérennité du caractère boisé de ces surfaces.

Ces secondes plantations portent à 19,1 ha la surface de forêt durable créée par la collectivité.

Avant même le démarrage des travaux de la future déviation, le Département aura compensé en totalité les surfaces de boisements défrichés. Il a pour objectif de doubler la surface replantée par rapport à la surface réellement défrichée.

Le Département s'est toujours engagé dans la préservation de l'environnement et l'intégration de ses projets dans un environnement favorable à la biodiversité. En effet, 10% du budget de l'opération de la déviation de Jargeau sont consacrés à des actions en faveur de l'environnement et la biodiversité.

**CONTACT PRESSE**

**Cassandre Germain**

02 38 25 43 93

06 37 99 23 20

[cassandre.germain@loiret.fr](mailto:cassandre.germain@loiret.fr)